Informations de base

2014/2516(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les récentes élections au Bangladesh **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Bangladesh	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
16/01/2014	Décision du Parlement	T7-0045/2014	Résumé
16/01/2014	Résultat du vote au parlement		
16/01/2014	Débat en plénière		
16/01/2014	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2014/2516(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0034/2014	14/01/2014	
Proposition de résolution		B7-0036/2014	14/01/2014	
Proposition de résolution		B7-0037/2014	14/01/2014	
Proposition de résolution		B7-0038/2014	14/01/2014	
Proposition de résolution		B7-0040/2014	14/01/2014	
Proposition de résolution		B7-0041/2014	14/01/2014	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0045/2014	16/01/2014	Résumé

Résolution sur les récentes élections au Bangladesh

2014/2516(RSP) - 16/01/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les récentes élections au Bangladesh.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL et Jaroslav Paska.

Le Parlement a **fermement condamné les meurtres et la violence généralisée** qui ont éclaté dans tout le pays à l'approche et pendant les élections Janvier 2014 - au moins 18 tués le jour des élections - et il a exprimé sa profonde préoccupation face à la **paralysie de la vie quotidienne au Bangladesh** en raison des grèves et des barrages et des affrontements entre les deux camps politiques, à savoir le BNP (Parti nationaliste du Bangladesh) et la Ligue Awami au pouvoir.

Le gouvernement du Bangladesh a été invité à **faire cesser immédiatement toutes les méthodes répressives** auxquelles ont recours les forces de sécurité, dont les tirs à balles sans discernement et les tortures en cas d'arrestation, et à relâcher les opposants politiques qui ont fait l'objet d'arrestations arbitraires.

Le Parlement a noté que **les élections ont été boycottées** par l'alliance d'opposition dirigée par le BNP, la moitié des circonscriptions étant dépourvues d'enjeu et la participation des plus faibles, de l'ordre de 40% selon les chiffres du gouvernement, de 20% selon les sources diplomatiques à Dacca et même moindre selon les représentants de l'opposition.

La résolution a déploré que le parlement et les partis politiques du Bangladesh ne soient pas parvenus à convenir d'un **mécanisme d'inclusion pour les élections**. Ils ont invité le gouvernement et l'opposition à préserver en priorité les intérêts supérieurs du pays et à trouver un compromis qui pourrait donner à la population bangladaise l'occasion de manifester son **choix démocratique selon un mode représentatif**; à cet égard, toutes les options devraient être envisagées, y compris des élections anticipées, si tous les partis politiques légitimes s'accordent pour offrir le choix aux électeurs.

Le Parlement a demandé que l'Union européenne use de tous les moyens à sa disposition pour aider un tel processus et qu'elle utilise ses ressources, notamment de **l'instrument financier pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde** et l'instrument de stabilité Il a aussi demandé à sa direction du soutien à la démocratie de prendre le Bangladesh comme point focal pour les activités du bureau de promotion de la démocratie parlementaire.

Les députés ont également exhorté le BNP à prendre sans ambiguïté ses distances avec Jamaat-e-Islami et Hafezat-e-Islam, considérés comme les principaux instigateurs de la violence, en insistant sur le fait que les partis qui ont recours à des actes terroristes devraient être interdits.

Tout en reconnaissant que le tribunal international pour les crimes de guerre a joué un rôle important en apportant réparation aux victimes et autres personnes touchées par la guerre d'indépendance du Bangladesh, le Parlement a exprimé son inquiétude face au **nombre croissant de condamnés à mort** au Bangladesh, et notamment de la condamnation à la peine capitale de 152 soldats, après une mutinerie sanglante en 2009, et de la récente exécution d'Abdul Quader Molla. Il a demandé au gouvernement et au parlement d'abolir la peine de mort et de commuer toutes les peines capitales.